



■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 22-100896**

Mardi 26 Juillet 2022

Date d'envoi au service éditeur : 19/07/2022

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 22/07/2022 au 20/09/2022

Réf. JOUE : n°2022/S 140-399890 du 22/07/2022

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : **F21UE-32736223 (coût : 8up)**
Avis faisant référence à cette annonce (0) :
 > Créer un avis rectificatif
 > Créer un avis d'annulation
 > Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **25**

Annonce No **22-100896**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Besançon, 25000, Besançon, F, Courriel : pal-marches@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.besancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé :** Maintenance et extension du système de protection des bâtiments communaux

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 72212000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : - Grand Besançon Métropole - CCAS - SYBERT - Syndicat mixte de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté - Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon-La Vèze - Syndicat mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray - EPCC Les Deux Scènes - RAP La Rodia - Institut supérieur des Beaux-Arts
 Coordonnateur du groupement de commandes : Ville de Besançon Maintenance du logiciel d'hypervision utilisé par le poste de sécurité sûreté des bâtiments communaux ainsi que la prestation d'intégration de sites.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Logiciel

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 72212000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 01/04/2022 jusqu'au 03/04/2023. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 200 000,00 euro(s)

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 1 an et 36 mois.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Logiciel

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la réception du premier bon de commande. Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : ressources propres ou emprunt. Aucune clause de garantie financière prévue.

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique** :

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

19 septembre 2022 - 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Date : 19 septembre 2022 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Numéro de la consultation : 2021-tic-pal-0303

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, Besançon, F, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, Nancy, F

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

19 juillet 2022

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21250056500016

Libellé de la facture : Mairie de Besançon Gaëlle AEBI 2, rue Megevand, F-25034 Besançon.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 septembre 2022

Objet de l'avis : maintenance et extension du système de protection des bâtiments communaux

Nom de l'organisme : Ville de Besançon

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4270825



> Informations légales